

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTE

L'Institut International de la Paix a tenu une séance, samedi dernier, sous la présidence de M. l'abbé Pichot, vice-président, séance à laquelle assistaient MM. Izard, le comte de Maleville, de Monicault, docteur Richard et Saige.

L'Institut a reçu divers renseignements statistiques concernant les dépenses militaires dans chaque pays. Il publiera un tableau général de ces dépenses dès qu'il aura reçu les travaux que ses autres membres doivent lui envoyer de l'étranger.

L'Institut adresse ses remerciements à M^{me} veuve de Bloch, qui lui a fait parvenir un certain nombre de tableaux provenant du musée de la Paix, de Lucerne. Dans le même ordre d'idées, l'Institut remercie le Comité Nobel du Parlement norvégien qui lui a fait adresser une copie en argent de la médaille d'or qui est distribuée annuellement aux lauréats du Prix Nobel de la Paix et du diplôme délivré à la même occasion.

Les membres présents constatent avec satisfaction l'état de la publication de la Bibliographie de la Paix et l'excellente exécution typographique de ce travail. 1200 titres sont déjà imprimés en volume et sur fiches. Le président estime que les deux publications pourront être mises en vente au mois de mars. L'Institut étudie, enfin, le nouveau projet d'un *Annuaire de la vie internationale*. Ce projet lui est proposé par l'auteur, M. Fried, sous la forme d'une chronique trimestrielle. Ce nouveau projet, qui fait l'objet d'un simple échange d'idées, sera soumis à une discussion plus approfondie dans une prochaine séance.

La visite en France des parlementaires anglais s'est terminée par un voyage qu'un groupe nombreux d'entre eux viennent de faire sur le littoral méditerranéen. Une brillante et cordiale réception leur a été faite par les municipalités de Nice et de Cannes. Quoique cette visite dut garder entièrement son caractère de rapprochement anglo-français, les voyageurs n'ont pas voulu passer si près de la Principauté sans y faire une rapide excursion. Fort aimablement pilotés par les membres de l'Automobile-Club de Nice, les parlementaires anglais et leurs familles sont donc arrivés à Monte Carlo samedi, vers midi, par la merveilleuse route de la grande Corniche, d'où ils ont fort admiré le pittoresque panorama de notre région. Après un beau déjeuner au Grand-Hôtel, ils sont allés visiter le Casino, dont les jardins, les terrasses et les salons les ont émerveillés. Un remarquable concert à grand orchestre, dirigé par M. Léon Jehin, a été donné en leur honneur dans la salle Garnier.

Obligés d'abrèger, à regret, leur séjour parmi nous à cause du banquet que le soir même leur offrait la Municipalité de Nice, nos hôtes sont

repartis, vers cinq heures, en automobile par la route de Beaulieu et Villefranche, emportant le meilleur souvenir de cette ravissante excursion.

En un grand déjeuner offert en leur magnifique villa *La Poulido*, — déjeuner auquel avaient été invités M. le comte de Maleville, secrétaire général du Gouvernement; M. André, consul de France, et M. le chanoine Mercier — M. Paul Gillibert, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française, et M^{me} Paul Gillibert ont réuni, mercredi dernier, les membres du bureau sortant et du bureau actuel de ce Comité. Au dessert, on a porté la santé des aimables amphitryons et on a bu à la prospérité de l'œuvre charitable dont M. Gillibert a bien voulu accepter la présidence.

M. Facterowitch et M^{me} S... ont remis à M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, pour les pauvres de la Principauté, la somme de cinq cents francs qui a été versée au Bureau de bienfaisance.

Un anonyme a également remis à M. le Maire la somme de cinquante francs pour ses pauvres.

Au nom de M. le Maire et des pauvres, nous adressons à ces généreux donateurs nos plus sincères remerciements.

Dans la salle du Comité de la Société des Régates de Monaco, s'est réuni, dimanche à trois heures de l'après-midi, le Congrès de la Fédération des Sociétés nautiques de la Méditerranée. Les délégués présents : MM. Gaston Alderwerelt et Rondel, du Club Nautique de Nice; MM. Néri et Muller, de la Société des Régates de Monaco; M. Bertrand, de la Société des Régates Cannoises; M. Hauff, de la Société Nautique de Marseille.

M. Franck Pilatte, vice-président de la Fédération, assistait à la séance ainsi que M. Coucke, secrétaire honoraire.

Après la lecture du rapport du bureau et du rapport financier, qui sont adoptés, on passe à la discussion de l'ordre du jour. M. Bertrand annonce que la Société des Régates Cannoises est en congé provisoire.

Quelques modifications sont apportées aux statuts de la Fédération.

Sur la proposition des délégués du C. N. Nice, la Fédération Française sera saisie de l'incident d'Heilly-Prével-Hiser, en ce qui concerne les championnats de France en couple, et demandera à ce qu'en 1904 les championnats de France en couple et en pointe soient courus avant les championnats d'Europe, ce qui ne s'est pas produit en 1903.

La F. S. N. M. se déclare tout à fait hostile au rétablissement des prix en espèces; elle adopte le vœu demandant à la F. F. que le championnat de France en yole franche à quatre rameurs soit couru en hiver.

Le calendrier des régates en 1904 est fixé ainsi qu'il suit :

Nice, régates internationales : 4 avril.

Nice, coupe Prével : 24 avril.

Nice, régates régionales : 1^{er} mai.

Monaco, régates régionales : 15 mai.

Naples, match Naples-Nice : 5 juin.

Marseille, régates régionales : 15 juin.

Menton, régates régionales : 3 juillet.

Nice, championnat Méditerranée : 17 juillet.

Thorrenc, courses régionales : 15 août.

Le prochain Congrès se tiendra à Nice au C. N. N.

On procède ensuite au renouvellement du bureau de la Fédération qui est ainsi constitué :

Président, M. Franck Pilatte, président du C. N. N.; vice-présidents, MM. Néri, S. R. Monaco, et Hauff, C. N. Marseille; secrétaire-trésorier général, M. Coucke, C. N. Nice; secrétaire-adjoint, M. Rondel, C. N. Nice.

A l'issue de la séance, un champagne d'honneur a été offert aux congressistes par la Société des Régates de Monaco. On a bu au nouveau bureau, à la prospérité de la Fédération et au succès de nos prochaines courses nautiques.

Terminant la série des banquets en lesquels nos sociétés artistiques ont coutume, chaque année, de fêter confraternellement la Sainte-Cécile, c'était, dimanche soir, au tour des membres de l'*Accord Parfait* à se réunir en de joyeuses agapes, qui ont eu lieu à l'hôtel Bristol. Autour de M. Charles de Castro, le jeune et distingué président de cette excellente Société de mandolinistes monégasques, avaient pris place les présidents et directeurs de toutes les autres Sociétés locales, ainsi que M. le chanoine Accica, curé de Saint-Charles, et M. Léon Jehin, premier chef d'orchestre du théâtre de Monte Carlo.

Au dessert, M. le comte de Maleville, Secrétaire général du Gouvernement, a fait son entrée dans la salle du banquet et a été accueilli aux accents de l'*Hymne Monégasque*. Il a pris place à la droite de M. Charles de Castro, qui, après l'avoir remercié de vouloir bien, au nom de S. Exc. M. le Gouverneur Général, honorer cette fête de sa présence, a porté, en termes parfaits, un toast à S. A. S. le Prince et à la famille Souveraine. M. Charles de Castro a, ensuite et successivement, levé son verre à la santé de M. le Gouverneur Général et de M^{me} Ritt, de M. le Secrétaire Général, de M. le Maire de Monaco, de M. le Président et des membres du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, à M. Léon Jehin, à M. le chanoine Accica, aux présidents et membres des Sociétés artistiques et sportives de la Principauté, aux représentants de la presse locale et régionale, et il termine en buvant à l'union des membres de sa Société.

M. le comte de Maleville, en une improvisation de circonstance, félicite le Président et les membres de l'*Accord Parfait*. Il fait l'éloge de l'art en honneur dans cette Société prospère, à l'avenir de laquelle il lève son verre.

Après les autres toasts portés par MM. de Loth, Gindre et le chanoine Accica, les exécutants de l'*Accord Parfait*, sous la direction de leur habile chef, M. Bonino, font entendre la *Marche de*

Sainte-Cécile et une fantaisie sur la *Traviata* dont l'exécution témoigne des progrès incessants de l'excellente Société. Cette charmante réunion a pris fin vers dix heures et demie.

Le théâtre de Monte Carlo nous a donné, ces jours derniers, de fort agréables représentations des *Mousquetaires au Couvent* et des *Saltimbanques*, qui ont confirmé la bonne impression produite par les débuts de la troupe d'opérette.

La brillante partition de M. Louis Ganne, que l'on a de nouveau entendue à Monte Carlo avec grand plaisir, a été pour M^{lle} Jeanne Petit l'occasion d'un nouveau triomphe. A côté de cette divette de premier ordre, on a également fort applaudi M^{lles} Gabriani et Laporte. Très vif succès aussi pour M. Polin, charmant de finesse comique, dans son rôle des *Saltimbanques*. Enfin, n'oublions pas MM. Poudrier, Rigaux et Théry qui ont contribué à un ensemble d'autant meilleur qu'il était encadré par une mise en scène des plus luxueuses. Le ballet, avec M^{lles} Santori et de Biasi, a encore ajouté à l'éclat de ces représentations, auxquelles assistait un élégant et nombreux public.

La Compagnie P.-L.-M. a rétabli, chaque soir de représentation théâtrale à Monte Carlo, le train qui part pour Nice un quart d'heure après la fin du spectacle. C'est une facilité très appréciée par un grand nombre d'habitues de notre théâtre.

Le superbe programme du dernier concert classique avait attiré un auditoire très nombreux, qui a vivement apprécié les merveilles symphoniques exécutées par l'orchestre. M. Jehin nous a d'abord fait entendre l'ouverture du *Freyschutz*, de Weber, dont la première représentation date de 1821, et qui a cependant gardé toute sa beauté romantique et classique à la fois. Puis nous eûmes une impeccable interprétation de la *Symphonie Pastorale*, de Beethoven, cet hymne émouvant à la Nature, qu'on ne se lasse pas de réentendre. Que penser des contemporains, devant lesquels cette belle œuvre passa pour ainsi dire inaperçue et dont pas un journal viennois ne daigna faire mention.

Un des traits marquants du concert fut la *Siegfried's Rheinfahrt*, extraite du *Crépuscule des Dieux*, et où Richard Wagner a merveilleusement entrelacé les principaux thèmes de la tétralogie. Gros succès pour la phalange orchestrale et pour son éminent chef, dont la compréhension wagnérienne est parfaite. Enfin mentionnons pour terminer une jolie page descriptive de Rabaud, la *Procession Nocturne*, qui valut au jeune compositeur français de légitimes applaudissements, — et pour clore ce magnifique programme d'exquis fragments du ballet d'*Ascanio*, de Saint-Saëns.

L'école gratuite de dessin, que, depuis plusieurs années déjà, M. Giunio Colombo avait installée dans un modeste local de la Condamine et qui, depuis lors, n'a cessé de prospérer, va être transférée, par autorisation gracieuse de S. A. S. le Prince, dans un corps de bâtiment de l'ancien Hôtel-Dieu de Monaco où des travaux d'appropriation ont été commencés à cet effet. C'est une bonne fortune pour l'école dirigée par M. Colombo qui, grâce au local spacieux mis à sa disposition, pourra recevoir un plus grand nombre d'élèves et sera à même de leur donner une instruction linéaire et artistique dans les meilleures conditions d'installation matérielle.

A la suite des perturbations atmosphériques de ces jours derniers, un fort coup de vent du sud a fait battre la mer avec violence, dimanche après-midi, contre la plage de Fontvieille. Les lames furieuses ont causé de sérieux dégâts aux installations du Cours sportif l'*Herculis*, dont le local a été inondé. Fort heureusement ce coup de vent s'est bientôt calmé et, depuis hier, le beau temps semble tout à fait revenu sur notre littoral.

Dans ses audiences des 1^{er} et 4 décembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Cinelli Louis, né à Lucca (Italie) en mars 1843, manoeuvre au Carnier (La Turbie), six jours de prison pour mendicité ;

Pulles Jean, né à Fayet (Puy-de-Dôme) le 22 juillet 1861, mécanicien, sans domicile fixe, vingt-quatre heures de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Sebastia Christoval, né à Colea (Algérie) le 18 février 1864, coiffeur, demeurant à Marseille, huit jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

Bretagne Louis-Albert, né à Amboise (Indre-et-Loire) le 6 octobre 1849, sellier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

Mennechet Georges-Ernest-Lucien, né à Rouen (Seine-Inférieure) le 10 octobre 1871, cuisinier, sans domicile fixe (même peine et même délit).

Jeudi 10 décembre 1903, à 2 heures et demie

4^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

<i>La Tempête</i> (1 ^{re} audition).....	W. Taubert.
(Ouverture pour le drame de Shakespeare)	
<i>Noce Villageoise</i> , symphonie en 5 parties.	Goldmark.
A. Marche nuptiale (variations). — B. Chant de la Fiancée (intermezzo). — C. Sérénade (scherzo). — D. Au Jardin (andante). — E. Danse (finale).	
<i>Tristan et Yseult</i> , prélude et mort d'Yseult.	Wagner.
<i>Le Rouet d'Omphale</i> , poème symphonique.	Saint-Saëns.
<i>L'Invitation à la valse</i>	Weber.
(Orchestrée et arrangée par Weingartner)	

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Saison 1903-1904

Programme des Concours Tri-Hebdomadaires

Offerts par l'Administration des Bains de Mer de Monaco

Lundi 14 décembre 1903. — <i>Prix d'Ouverture</i> (handicap), 500 francs.
Mercredi 16 décembre. — <i>Prix d'Hiver</i> (handicap), 500 fr.
Vendredi 18 décembre. — <i>Prix de Décembre</i> (handicap), 500 francs.
Lundi 21 décembre. — <i>Prix de Noël</i> , 500 francs.
Mercredi 23 décembre. — <i>Prix du Stand</i> (handicap), 500 francs.
Samedi 26 décembre. — <i>Prix Lonhienne</i> (handicap), 500 francs.
Lundi 28 décembre. — <i>Prix Soragna</i> , 500 francs.
Mercredi 30 décembre. — <i>Prix de Janvier</i> (handicap), 500 francs.
Samedi 2 janvier 1904. — <i>Prix Briasco</i> , 500 francs.
Lundi 4 janvier. — <i>Prix Verdavaine</i> (handicap), 500 francs.
Mercredi 6 janvier. — <i>Prix Saint-Trivier</i> (handicap), 1,000 francs.
Vendredi 8 janvier. — <i>Prix Gajoli</i> , 1,000 francs.
Lundi 11 janvier. — <i>Prix Curling</i> (handicap), 2,000 fr.
Mercredi 13 janvier. — <i>Prix Hall</i> (handicap), 1,000 fr.
Vendredi 15 janvier. — <i>Prix Journu</i> , 1,000 francs.
Lundi 18 janvier. — <i>Prix Moncorgé</i> (handicap), 2,000 fr.

SUR LE LITTORAL

Les parlementaires anglais, que Paris, Bordeaux et Marseille avaient précédemment fêtés, ont tenu, avant de regagner Londres, à venir visiter le littoral méditerranéen et ils y ont reçu le meilleur accueil. Un train spécial les a amenés, vendredi à 4 heures à Nice, où, sur le quai de la gare, les attendaient M. Flaminius Raiberti, député des Alpes-Maritimes, arrivé spécialement de Paris le matin même pour recevoir ses collègues du Parlement anglais ; MM. Randon, Isnard ; Garnier, Tatin, Serraire, adjoints au maire ; M. Mac-Millan, consul d'Angleterre ; M. Cleiftie, conseiller de préfec-

ture ; MM. Migno et le docteur Ardoin, représentant le Syndicat d'Initiative de la Côte d'Azur ; M. Laroze, président de l'Automobile-Club ; MM. Hully, chef de gare ; Orsatti, commissaire spécial, etc.

A leur descente de wagon, M. Raiberti, député, s'avance et présente aux parlementaires anglais et aux dames qui les accompagnaient, des souhaits de bienvenue. M. Sinclair, de la Chambre des Communes, répond, en excellent français, qu'il est bien touché des sentiments exprimés par M. Raiberti. Après les présentations, les voyageurs sont conduits en voiture à l'hôtel Cosmopolitain, où ils avaient retenu des appartements. Sur leur passage, les parlementaires anglais ont été l'objet de manifestations sympathiques.

Dans la soirée, une représentation de gala a eu lieu au Casino municipal, où l'entrée des hôtes de la Ville de Nice a été saluée par le *God save the King*.

Samedi, les parlementaires anglais ont fait une excursion en automobile. Après avoir passé par l'Observatoire du Mont-Gros et par la Turbie, leur caravane est arrivée dans la Principauté, qu'ils ont visité avec le plus vif intérêt.

Lettre de Paris

Paris, 6 décembre 1903.

La semaine dernière a appartenu presque exclusivement aux idées d'arbitrage, grâce au voyage des parlementaires anglais qui, au nombre d'une centaine environ, ont été les hôtes de Paris. Les beaux mots de fraternité internationale et de paix n'ont cessé de retentir et, de fait, cette nouvelle manifestation de l'entente cordiale a pleinement réussi. Les députés anglais et leurs familles ont été chaleureusement accueillis. Ils étaient conduits par lord Brassey, président du Comité commercial de la Chambre des lords ; par sir William Houldsworth ; par M. Sinclair, l'organisateur en titre de cette visite et qui a fait, à Londres, ce que M. Louis Mill, le sympathique député du Pas-de-Calais, et M. d'Estournelles de Constant, dont « le rêve se réalise », ont fait à Paris. Nos voisins ont été reçus à l'Elysée ; ils y ont lunched, et le président de la République, à l'heure des toast, s'est associé à l'œuvre de paix que poursuivent, ici et de l'autre côté du détroit, les partisans de l'arbitrage :

« L'œuvre inaugurée à la Conférence de La Haye n'est encore, a-t-il dit, qu'à ses débuts. Les deux grandes nations de l'Europe occidentale doivent se réjouir d'avoir, les premières, en signant un traité d'arbitrage, donné un exemple qui sera suivi, je l'espère, par beaucoup d'autres.

« Ce mouvement, j'en ai la conviction, ne s'arrêtera pas, et je suis sûr de répondre à vos sentiments, comme je réponds à ceux de mes compatriotes, en souhaitant que l'œuvre que nous poursuivons ensemble reçoive son couronnement ».

Mais c'est au banquet du Grand-Hôtel que cette manifestation a pris son entier développement. Il y avait là tout le cabinet actuel et presque tout le ministère précédent, une moitié de la Chambre et le tiers du Sénat. Enfin, MM. Claretie, Deschanel et Berthelot y représentaient l'Académie.

Les speeches ont été nombreux et plus enthousiastes les uns que les autres. M. Combes s'est fait beaucoup applaudir en disant que « c'étaient, en vérité, deux peuples qui, ce soir-là, s'asseyaient à la même table ». Il a soulevé son auditoire, en ajoutant que « le traité d'arbitrage mettait fin au vieil antagonisme des deux peuples, aux atroces hécatombes humaines d'autrefois ».

Dans un beau morceau philosophique, M. Berthelot a montré que l'utopie de la veille était, souvent, une réalité le lendemain. Il a conclu de l'abolition de l'esclavage à l'abolition de la guerre. M. Paul Deschanel est moins optimiste ; mais il n'en considère pas moins cet échange de visites, entre les parlementaires et les commerçants des deux pays, comme un fait historique nouveau. « Il ne reste plus, a-t-il dit, de nos luttes immémoriales, que le souvenir d'une égale vaillance et d'un égal patriotisme. » Il a bu « à l'amitié de la patrie des Droits de l'Homme pour la patrie de l'*Habeas corpus* ».

M. Jaurès, prenant également la parole, a montré les deux peuples suivant des destinées tantôt divergentes, tantôt parallèles, mais, aujourd'hui, maîtres d'eux-mêmes.

Les parlementaires anglais ont manifesté les mêmes espérances généreuses. Lord Avebury, dont le toast a été particulièrement applaudi, a conclu ainsi : « Il y a des Etats-Unis d'Amérique, pourquoi pas de l'Europe ? »

Une journée des plus intéressantes vient d'avoir lieu en Sorbonne : soutenance de thèse de doctorat fort remar-

quable... Une ombre amie a dû être émue du succès du candidat, — celle de M. Larroumet, dont le souvenir restera toujours vivant chez ses anciens collègues : M. E. Berteaux est le gendre du regretté académicien.

Chargé du cours d'histoire de l'art moderne à la Faculté des lettres de Lyon, ancien membre de l'École française de Rome, collaborateur des plus appréciés de la *Revue des Deux-Mondes*, M. E. Berteaux a remporté une double victoire: Sa thèse latine — une des dernières qui seront soutenues à la Sorbonne, puisque, à l'avenir, les candidats au doctorat n'useront plus de la langue de Virgile — portait sur l'histoire des chevaliers français de Chypre et de Syrie; c'est un chapitre nouveau de l'histoire de l'expansion française au delà des mers dans la grande période colonisatrice du moyen âge.

Le grand intérêt de la séance a été pour la thèse française, travail considérable qui a donné un volume de huit cents pages, avec cinq cents figures ou planches. Le jury, MM. A. Croiset, Lemonnier, Perrot, Gebhart, Collignon, Diehl, s'est plu à rendre hommage à cet heureux effort. Le sujet de la thèse : « L'art dans l'Italie méridionale, de la fin de l'empire romain à la conquête de Charles d'Anjou. » C'est à la suite d'une exploration difficile, de voyages de découvertes en montagne, que M. Berteaux a pu recueillir ces observations, qui sont d'une importance capitale pour l'histoire de l'art.

Quelques théâtres ont renouvelé leurs affiches.

Aux Variétés, nous avons eu la revue traditionnelle, avec un premier acte très amusant, des couplets, des scènes d'imitations, de jolies femmes, des torrents de lumière électrique, et la résurrection de M^{me} Judic, qui est venue nous chanter *Babet et Cadet* et le *Soldat de Plomb*, deux chansonnettes qui furent célèbres vers 1880 ; Brasseur et Max Dearly y ont recueilli leurs ovations accoutumées, ainsi que M^{lle} Lavallière et d'aimables recrues engagées pour la circonstance: M^{lles} Alice Bonheur et Lise Berty.

A la Porte-Saint-Martin, *Gil Blas de Santillane*, pièce mort-née, de MM. A. d'Artois et G. Duval, qui ont juré de ne plus recommencer cette petite plaisanterie et de nous en dédommager prochainement.

A l'Athénée, le *Prince Consort*, comédie fort croustillante, de MM. Xanrof et Jules Chancel. Ne m'en demandez pas davantage!...

Au Vaudeville, reprise de *Germinie Lacerteux*, où Réjane a retrouvé son triomphe d'antan. Elle a mieux joué encore, s'il est possible, avec plus de maîtrise et d'autorité, ce rôle de Germinie, qui constitue, à lui seul, toute la pièce.

Chez Antoine, la *Paix chez soi*, un amusant petit acte de Courteline.

Enfin, à l'Odéon, grand succès de larmes avec l'*Absent*, de M. Georges Mitchell.

C'est un drame extrêmement simple, dans la note de *François le Champi* et de *Claudie*. L'action se passe dans un village hollandais. Driès, qui a perdu sa femme, veut se remarier et épouser une veuve, Francisca. Son ancienne belle-mère, la Grietje, et son fils, âgé de vingt ans, Arie, s'opposent violemment à ce dessein. ~~Et Driès chasse son~~ fils, qui s'engage dans l'armée des Indes. Six années s'écoulent. Francisca a une fillette, Dina, qui est devenue une ravissante jeune fille. La grand'mère Grietje, qui fut la cause de la brouille intervenue entre le fils et le père, se met en tête de les réconcilier. Et c'est ici que l'auteur, M. Mitchell, s'est avisé d'une idée neuve et charmante. La Grietje, aspirant à raccommoder le père et le fils, choisit, comme instrument de ce rapatriage, la mignonne Dina. Elle l'attire chez elle, chaque jour, et lui parle de l'*Absent*; elle le lui peint sous des couleurs si radieuses, elle met tant de chaleur dans ses confidences, que, peu à peu, l'âme de la jeune fille se trouble et que l'amour y pénètre. Or, en même temps que cette éclosion s'opère en Dina, elle s'accomplit, au loin, dans Arie. La bonne vieille lui envoie des lettres, où la rayonnante image de Dina flotte à chaque ligne. Le soldat exilé s'éprend de cette petite fée, qu'il croit être la fille de quelque laboureur du voisinage. Si bien que les deux enfants, qui ne se sont jamais vus, s'adorent...

Ce spectacle, qui n'éveille que des idées saines et de nobles et pures émotions, peut être recommandé aux familles, ce qui est assez rare en ce temps de théâtre ultra réaliste.

L. S.

LETTRES ET ARTS

Au Lycée Rossini. — La nouvelle commission administrative du lycée Rossini, de Pesaro, élue récemment, a été installée officiellement, et son président, M. Cinotti, a prononcé une courte allocution dans laquelle il a dit qu'on procéderait au choix du nouveau

directeur avec tout le soin possible, en tenant compte des paroles adressées naguère par Verdi à Florimo : « Pour diriger un lycée, il est nécessaire de trouver un homme surtout instruit et sévère dans les études; les erreurs et les licences de contrepoint peuvent s'admettre et sont belles quelquefois au théâtre; au Conservatoire, non. » Le même président annonça que, le 29 février prochain, l'anniversaire de la naissance de Rossini serait célébré par une grande solennité musicale; il a ajouté que les démarches nécessaires seraient entreprises pour faire déclarer monument national la maison où naquit l'illustre maître et pour y perpétuer sa mémoire. Le lycée s'est rouvert, comme précédemment, sous la vice-direction du maestro Cicognani. Les demandes d'admission sont plus nombreuses que l'année dernière, et le nombre des élèves dépassera le chiffre de 170.

Une Association Théâtrale. — Récemment a eu lieu à Berlin, sous la présidence de l'intendant général, M. de Hulsen, une réunion extraordinaire de l'Association générale des théâtres allemands. Soixante directeurs environ étaient présents. La plus intéressante des questions agitées a été celle du costume féminin. Une commission de quatorze membres a proposé ceci : Le *costume historique* sera fourni aux artistes de la scène, d'après les distinctions suivantes : jusqu'à 100 francs d'appointements mensuels, pour les théâtres n'atteignant pas 62,500 francs de frais de personnel; jusqu'à 125 francs pour ceux dont les frais de personnel sont de 62,500 francs à 100,000 francs; jusqu'à 187 fr. 50 pour ceux dont les frais de personnel sont de 100,000 francs à 150,000 francs; jusqu'à 250 francs, pour ceux dont les frais de personnel sont de 150,000 francs à 187,500 francs; enfin, jusqu'à 375 francs, pour ceux dont les frais atteignent 187,500 francs et au-dessus. Sauf en cas de changement de direction, cette mesure n'entrera en vigueur qu'à partir du 1^{er} septembre 1907. Un membre de l'Association, M. Bollmann, a fait remarquer que le sacrifice demandé aux directions théâtrales dépasserait les forces de quelques-unes, qui protesteront, bien à contre-cœur. Il a ajouté que le prix des costumes n'est pas la seule cause de l'état précaire de certaines artistes et qu'il en connaît plusieurs, pour sa part, qui trouvent moyen, avec 100 francs par mois, de se procurer les vêtements nécessaires pour tenir leurs emplois et de rester honnêtes, tandis qu'il n'en saurait dire autant de certaines autres qui touchent 2,500 francs. En terminant, il croit devoir s'élever avec force contre le préjugé qui attribue à la carrière théâtrale une moralité inférieure à celle des autres professions. Ses paroles en ce sens ont obtenu la plus vive adhésion.

A l'Académie des Beaux-Arts. — M. Georges Berger vient d'être élu à l'Académie des Beaux-Arts, par 30 voix contre 15 à M. Georges Leygues. C'est, pour l'homme de goût et l'ami des arts qu'est le député de Paris, un succès dont tous les vrais artistes se réjouiront. On connaît de longue date M. Georges Berger. Depuis trente ans, il a donné de nombreux articles sur les questions d'art et d'archéologie. Ses connaissances et sa sollicitude à l'égard de nos richesses d'art le désignèrent jadis pour suppléer Taine à l'École des Beaux-Arts, dans la chaire d'esthétique et d'histoire. Elles l'ont désigné depuis pour jouer aux Expositions et au Parlement un rôle où il a toujours fait preuve de tact, d'initiative et de largesse d'esprit.

Ses études l'avaient amené à voyager. Sorti de l'école des Mines, M. Georges Berger, après un apprentissage pratique à la Compagnie des chemins de fer du Nord, a parcouru l'Europe, et étudié non seulement les industries, mais aussi les musées. Quand son ancien maître Le Play organisa l'Exposition de 1867, il l'appela auprès de lui. Les Expositions qui ont réussi ont toujours depuis réclamé son concours. En 1878, il était directeur des sections étrangères; en 1889, il était, avec Alphand, le directeur général de l'Exposition. Il s'y est montré avec de rares qualités d'administrateur; il y a été méthodique et ordonné; il a su y rester suffisamment autoritaire, tout en ménageant les susceptibilités; il y a surtout fait preuve de goût. Depuis 1889, il est entré dans la vie parlementaire et au Parlement il n'est pas moins utile ni moins estimé que dans le monde des travaux et des arts.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Grands et petits ballons. — En dehors des dirigeables, on se préoccupe beaucoup de trouver le meilleur ballon pour les voyages au long cours. Le record de la hauteur appartient aux Allemands. M. Berrond, en 1901, s'est élevé jusqu'à 11,000 mètres environ, non sans s'être trouvé mal à cette grande altitude. Le record de la distance revient à M. le comte de La Vaulx qui, en 1900, s'en est allé, tout d'une traite, de Saint-Cloud près de Kew, en Russie : 1,935 kilomètres.

Qui ira le plus loin? En Allemagne, on cherche à battre le record de M. de La Vaulx et l'on construit un ballon gigantesque, parce que plus l'aérostat est volumineux et plus il peut emporter de lest et rester longtemps en l'air. C'est ainsi que l'on met la dernière main au *Deutschland*, ballon de 16,000 mètres cubes. L'avenir appartient-il aux gros ballons ou aux petits ballons? Nous répondons, sans hésiter : aux petits ballons.

Pendant près d'un siècle, on avait perdu de vue un dispositif extrêmement remarquable imaginé, en 1783, par le lieutenant du génie Meusnier, qui devint le général Meusnier. Ce dispositif fut communiqué alors à l'Académie des sciences. Il a été appliqué aux ballons dirigeables, mais il ne l'avait pas été encore aux vieux ballons sphériques. C'est M. Jacques Balsan, qui, dans son ascension du 29 janvier 1903, eut la bonne idée de l'utiliser dans son aérostat le *Saint-Louis*. Depuis, M. Henry de La Vaulx s'en est servi, avec une légère modification, dans son ballon le *Djinn*.

Le dispositif de Meusnier est simple. Il consiste à introduire, dans le ballon, un petit ballon indépendant et que l'on peut gonfler d'air. Le ballon projeté par Meusnier renfermait, à l'intérieur, un ballonnet à air, ou, si l'on veut, un diaphragme en étoffe partageait intérieurement l'espace libre en deux compartiments isolés. Quand le ballon est entièrement gonflé au départ, le diaphragme s'applique sur l'étoffe; quand le ballon se dégonfle par suite de l'échappement du gaz, on injecte, à l'aide d'un ventilateur, de l'air atmosphérique dans le compartiment inférieur au « ballonnet ». En sorte que : adjonction d'air, alourdissement; extraction d'air, allègement. Le lest, dans ce système, devient à peu près inutile, et, comme on n'en use que des quantités très petites, la durée du voyage devient très prolongée. Meusnier ne comprimait l'air que très peu, à la pression de 61 centimètres d'eau, pour éviter toute rupture de l'étoffe.

Dans les applications récentes du ballonnet, par crainte d'une déchirure de l'étoffe dont on ne connaît pas bien la résistance, on s'est contenté d'injecter de l'air avec un ventilateur sans pression sensible et seulement de façon à maintenir sans cesse le ballon plein, air et gaz compris. Et cela suffit pour que l'invention de Meusnier conduise à un résultat pratique considérable.

Les ballons actuels ont une durée d'ascension très limitée. Les circonstances atmosphériques font, à chaque instant, perdre du gaz par l'appendice inférieur; pour remonter, il faut jeter du lest. Ces oscillations, pour être combattues utilement, entraînent sans cesse une perte de gaz et une dépense de lest, et d'autant plus qu'on ne sait jamais bien ce qu'on laisse échapper de gaz par la soupape supérieure et ce que l'on jette de lest. Presque toute la puissance ascensionnelle de l'aérostat s'épuise en allées et venues verticales.

Un aérostat s'élève, comme un corps flottant (principe d'Archimède), d'autant plus que son poids est inférieur au poids de l'air qu'il déplace. Il ne monte plus quand les deux poids s'égalisent. Avec les aérostats ordinaires, quand le gaz est, pour une cause ou une autre, obligé de sortir de sa prison, il y a dégonflement et descente. Le dégonflement réduit le poids du volume d'air déplacé et diminue, par cela même, la force ascensionnelle, puisque l'écart entre le poids et celui du ballon décroît.

Au contraire, si le volume déplacé reste constant, l'écart sera beaucoup moindre et la perte de force ascensionnelle réduite considérablement. Il suffira de jeter une petite quantité de lest pour rétablir l'équilibre de nouveau. De même, si le ballon tend à s'élever, on l'alourdira un peu en insufflant légèrement de l'air dans le ballonnet. En sorte que l'adjonction bien simple de ce ballonnet d'air diminue considérablement les oscil-

lations de l'aérostat selon la verticale. C'est un « équilibre ». La dépense en lest est réduite au minimum. On peut naviguer presque à un niveau constant. Avec un aérostat de faible volume, on doit arriver à monter très haut au besoin et à parcourir de longues distances. E: l'on est débarrassé des difficultés considérables que présentent, au départ et à l'atterrissage, les ballons volumineux, sans parler de la question de dépense.

Assimilation de l'oxyde de carbone par les plantes. — MM. W. B. Bottomley et H. Jackson, ayant remarqué qu'une jacinthe continuait à se développer dans une atmosphère composée de 80 p. 100 d'oxyde de carbone et de 20 p. 100 d'oxygène, se sont demandé jusqu'à quel point l'oxyde de carbone peut remplacer l'acide carbonique dans la vie végétale. L'expérience a donc été recommencée par eux avec de jeunes plants de capucine : la jacinthe ne paraissant pas favorable à cause des réserves d'hydrates de carbone dont le bulbe est rempli. Mais la capucine ne se développe pas dans une atmosphère où l'acide carbonique normal de l'air a été remplacé par une égale proportion d'oxyde de carbone. Pour avoir un bon résultat, il faut tenir compte de la solubilité respective des deux gaz dans l'eau, et mettre vingt fois plus d'oxyde de carbone qu'il n'y avait d'acide carbonique. Dans ces conditions, la croissance se fait très bien : les plantes sont saines et normales. Elles supportent d'ailleurs une proportion beaucoup plus élevée d'oxyde de carbone; dans une atmosphère dépourvue d'acide carbonique et ne renfermant que de l'oxygène et de l'oxyde de carbone, la croissance se fait bien, pourvu que la proportion d'oxygène soit au moins celle qui se trouve dans l'air normal, la proportion de l'oxyde pouvant varier de 1 à 70 p. 100. Un fait curieux a été remarqué par MM. Bottomley et Jackson, au cours de leurs expériences. C'est que, quand le soleil brillait, la pression était toujours négative dans la cloche contenant l'atmosphère artificielle et la plante. Ceci confirme la théorie de Bayer sur la photosynthèse. Dans la photosynthèse normale, le volume d'oxygène exhalé est égal au volume d'acide carbonique décomposé. Dans la photosynthèse en présence de l'oxyde de carbone, il ne doit être exhalé que moitié moins d'oxygène : d'où la pression négative. Les deux expérimentateurs ont voulu voir s'il se forme de l'amidon chez les plantes poussant dans l'oxyde de carbone : ils ont constaté que cette formation a lieu. Elle fait défaut chez les plantes poussant dans de l'air privé d'acide carbonique; elle existe chez les plantes poussant dans l'oxyde de carbone et l'oxygène. Les expériences sur la germination ont fait voir que des graines de *Lepidum sativum*, ou cresson alénois, germent parfaitement bien dans une atmosphère composée de 65 p. 100 d'oxyde de carbone et de 35 p. 100 d'oxygène, sur sable stérilisé.

Ces résultats sont curieux et intéressants; MM. Bottomley et Jackson poursuivent d'ailleurs leurs recherches, et, sans doute, nous obligeront, avant peu, à les citer de nouveau. Leur note préliminaire a paru dans les *Proceedings de la Société Royale de Londres*, n° 478.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 Novembre au 6 Décembre 1903

CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	sable.
— b. La Paix, fr., c. Aune,	—
— b. Conception, fr., c. Logne,	—
NICE, y. à vap. Calanthe, amér., c. Cubben,	sur lest.
NEWCASTLE, vap. Mathilde, all., c. Perstersen,	houille.
TORRE SALINE, balancelle Emilia, ital., c. Salvatore,	vin.
— b. Pasquina Madre, it., c. De Dominici,	charbon.

Départs du 29 Novembre au 6 Décembre

CANNES, b. La Paix, fr., c. Aune,	sur lest.
— b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	—
— b. Conception, fr., c. Logne,	—
ANTIBES, b. Caterina, it., c. Malfatti,	—
MENTON, goél. Nereide, it., c. Attilio,	houille.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, en date du 1^{er} décembre courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le sieur **Charles RICCI**, commerçant à Monaco, a été déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été fixée provisoirement audit jour, 1^{er} décembre.

Par le même jugement, l'apposition des scellés au domicile du failli et le dépôt de sa personne dans la maison d'arrêt de cette ville ont été ordonnés.

M. MARESCHAL, juge du siège, été nommé Commissaire, et M. Cioco, Syndic provisoire de la dite faillite.

Pour extrait conforme

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

EXTRAIT

en conformité des articles 820 et 821 du Code de Procédure Civile

Par exploit de TOBON, huissier à Monaco, en date du sept décembre mil neuf cent trois, la dame Marie-Françoise BEAUZIN a introduit, par devant le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, une demande en séparation de biens contre son mari, le sieur Victor-François-Antoine GODINEAU, docteur en médecine, avec lequel elle demeure à Monaco, rue Grimaldi, à la Condamine.

Monaco, le 8 décembre 1903.

Pour extrait :
SUFFREN RAYMOND,
Avocat de la demanderesse.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi 10 décembre 1903, à trois heures de l'après-midi, dans la villa Esmeralda, sise Avenue de la Costa, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de trois grandes armoires laquées en blanc avec sculpture en stuc, et d'une toilette.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

GRAND HOTEL DE LONDRES

A MONTE CARLO
Société Anonyme Monégasque

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme du Grand Hôtel de Londres à Monte Carlo sont convoqués en Assemblée générale, le jeudi sept janvier mil neuf cent quatre, à neuf heures et demie du matin, au Siège social.

Ordre du jour :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration ;
- 2° Rapport des Commissaires ;
- 3° Examen des comptes et du bilan de l'exercice 1902-1903, approbation et décharge s'il y a lieu ;
- 4° Fixation du dividende ;
- 5° Nomination des Commissaires et fixation de leur rétribution.

Nul ne peut être admis à l'Assemblée s'il n'est porteur de dix actions qui devront être déposées au Siège social, trois jours francs avant l'Assemblée. Un administrateur les recevra tous les jours non fériés, de 9 heures à 11 heures du matin.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

PEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des FLEURS, boulevard du Nord MONTE CARLO

APPLIQUÉ BÉRENGER MONACO

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^{ie} d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, cha-teaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Milla).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco

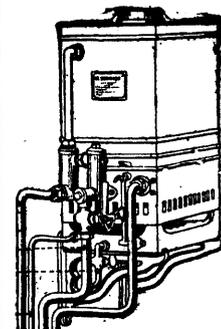


Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES
pour Salles de Bains,
Lavabos et Water-Closets,
Appareils d'Éclairage
et Chauffage par le Gaz,
Chauffe-Bains et Baignoires.

“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	1	746.2	746.2	746.2	747.2	747.5	10.8	12.2	10.6	10.2				9.2	81
2	48.2	49.5	51.1	52.2	54.5	8.5	10.2	10.2	9.5	9.2	67	Nord-Est.	Pluie.		
3	58.2	60.2	62.8	64.2	66.2	10.2	12.3	11.5	10.2	8.3	58	Nord-Ouest.	Beau, nuageux.		
4	70.2	72.5	72.1	70.2	68.8	9.5	10.2	9.8	8.5	8.4	63	Nord.	—		
5	65.2	64.1	62.5	62.2	61.4	10.5	13.8	12.5	10.1	8.5	64	Nord-Est.	Beau.		
6	60.2	59.8	58.5	58.1	57.8	10.5	14.2	13.2	12.2	11.5	74	Est.	Nuageux.		
7	52.2	52.8	53.2	54.2	54.6	11.2	12.5	12.2	11.5	10.4	85	—	Pluie.		
DATES		1	2	3	4	5	6	7							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	12.2	12.1	11.5	10.2	13.8	14.2	12.5						
		Minima.	8.6	7.2	8.2	8.8	8.6	8.5	10.2						
												Pluie tombée: 31mm5			